



[Formation en présentiel ou distanciel selon la session]

SPECIFICITÉS EN DISTANCIEL

Modalité : 4 séquences de 3h30

Outil de visioconférence :

Connexion via identifiant et code d'accès envoyés aux participants 24h avant la session de formation

Outil pédagogique : BEEKAST et/ou KLAXOON

Le stagiaire doit posséder un ordinateur ou une tablette et une connexion internet

Le formateur assistera le stagiaire en amont si besoin

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Groupe : 4 à 8 personnes

Toute personne qui a le projet de créer une activité formation

La maîtrise des savoirs fondamentaux est indispensable : français, lu, écrit, parlé

Prérequis : Avoir réfléchi à un projet de création d'entreprise ou d'activité secondaire pour une entreprise déjà existante

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Diaporama, temps d'échanges, exposés didactiques, cas pratiques

L'ensemble des documents et des supports est remis aux stagiaires

INTERVENANTS POTENTIELS

Éric TROUART [Amf]

18 ans dans la formation professionnelle : formateur RH, GPEC, tuteur

Expert AMF en alternance, tutorat, intégration
Diplômé en sciences de l'Éducation

Amélie DELMAS [Amf]

Master professionnel responsable de formation et intervenante en organisation. 10 ans d'expérience, dont 5 ans d'expérience en hôtellerie, 3 ans conseillère Emploi-Formation en Opco

Céline CASANOVA [Amf Corse]

13 ans d'expérience en Droit Social : titulaire du DEA de droit privé, du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat). Certifiée DPO (Délégué à la Protection des Données par APAVE)

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire

Attestation de formation remise en fin de formation

Questionnaire de satisfaction

CREER ET DECLARER SON ORGANISME DE FORMATION

Durée - 14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Obtenir son numéro de déclaration d'activité
- Organiser sa première session de formation
- Formaliser les documents légaux et administratifs
- Comprendre les exigences qualité liées à Qualiopi

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La déclaration d'un organisme de formation

La marche à suivre pour constituer un dossier de demande de numéro d'activité formation

Les pièces et les justificatifs à fournir

Quelques principes liés à cette déclaration

Les règles et les obligations : protection des données, sécurité, accueil des stagiaires, ...

Le bilan pédagogique et financier

Les outils nécessaires à la réalisation de la 1ère session de formation

Le programme en bonne et due forme

Contrat ou convention de formation

Formalisme administratif

Les documents nécessaires

Règlement intérieur

Conditions générales de vente

DUERP

Les attentes du RNQ, référentiel national de qualité

Les 7 exigences de qualité et les 32 critères d'appréciation

Le processus de certification